

La représentante des habitants donne lecture du texte suivant :

De vertegenwoordigster van de inwoners geeft lezing van de volgende tekst:

En tant que parents, nous sommes extrêmement reconnaissantes et reconnaissants d'avoir une place pour nos enfants dans cet établissement de qualité, la crèche « Les Muguets ». Une crèche qui, malheureusement, est difficilement accessible ! Vous comprendrez dès lors que les parents, ainsi que le personnel, exigent une amélioration de son accessibilité. Quoi de plus normal ?

En effet, accéder à la crèche « Les Muguets » est extrêmement compliqué par temps pluvieux ! Le chemin de terre devient vite un champ de boue et les énormes cratères qui jonchent le chemin se remplissent d'eau. Un véritable parcours du combattant ! Mais par temps sec, « le chemin » reste aussi difficilement praticable, surtout si vous êtes une personne à mobilité réduite.

Lorsqu'il pleut, les personnes venant à pied avec leur bébé dans une poussette, ont leurs chaussures ainsi que les bas de pantalons souillés par la boue. Résultat, les parents ainsi que les enfants arrivent sales à l'école et au travail.

Cela paraît absurde, mais cette saleté incrustée rajoute du nettoyage et de la lessive supplémentaire aux parents. Ce qui les prive encore un peu plus de temps de loisir en famille. Sans compter que plusieurs paires de chaussures finissent complètement inutilisables. De plus, glisser et tomber dans la boue fait partie de notre quotidien !

Les poussettes, quant à elles, adaptées à la vie citadine, ne résistent pas à cette boue. Plusieurs d'entre elles ont subi des dommages au niveau des freins et des amortisseurs. Vous n'êtes pas sans savoir qu'une poussette représente un coût important, plusieurs centaines d'euros.

Il y a aussi des grands-parents, des PMR, qui se chargent d'amener ou de venir rechercher les bébés. Arriver jusqu'au grillage de la crèche relève du défi, voire de l'impossible.

Pour les personnes amenant leurs bébés en voiture, les problèmes sont multiples : le risque d'embourbement, le risque de crever un pneu et la situation de stress que cela génère !

Et en parlant de stress, j'aimerais vous dire qu'une maman s'est faite agressée verbalement par un individu qui estimait qu'elle n'avait pas le droit de stationner devant la crèche. Ce dernier l'a coincée avec sa camionnette l'empêchant de repartir avec ses trois enfants. Il a fallu qu'un papa de la crèche vienne à sa rescousse.

Il n'existe pas de marquage au sol ou d'emplacements clairs permettant aux parents de se stationner et de décharger un bébé en toute sécurité. Sortir un bébé d'une voiture peut être difficile lorsqu'il faut retirer le siège auto et le fixer sur une poussette. Et inversement !

Rappelons encore une fois qu'accéder à la porte d'entrée sans avoir les pieds, jusqu'aux chevilles, dans la boue relève du défi, voire de l'impossible.

Les parents, grands-parents et enfants qui subissent cette situation deux fois par jour, tous les jours de la semaine, durant toute l'année ! Mais il y a aussi le personnel de la crèche « Les Mugnets » qui supporte ces nuisances.

Toute cette boue, cette saleté, oblige le personnel d'entretien à nettoyer plusieurs fois par jour le hall d'entrée ainsi que les différents couloirs menant aux sections.

Il est incroyable d'imaginer que malgré l'argent injecté dans la rénovation de la crèche, les chemins restent dans un état lamentable. Est-ce un oubli ? Est-ce un manque d'intérêt ?

Rappelons que dans le passé, des représentants des autorités communales ont été interpellés et sont venus constater l'état de détérioration et d'abandon de la voirie ! Nous n'avons pas quelques mois de patience : l'hiver sera rude !

De la chaussée de Mons jusqu'à la crèche, ce n'est pas le tiers-monde, ce n'est pas un bidonville et ce n'est pas non plus « les routes de l'impossible ».

Nous proposons, dans l'urgence d'aplanir le sol et de le recouvrir de gravier.

Voici nos questions :

- Quand et comment allez-vous indemniser les parents dont les poussettes et les véhicules sont endommagés à cause du chemin ?
- Etant donné que cette voirie est communale, que comptez-vous faire en cas d'accident ?
- Quand comptez-vous aménager l'espace afin que les parents puissent déposer leurs enfants dans de bonnes conditions : éclairage et stationnement ?

Nous vous prions, pour le bien-être et la dignité de tous, de rendre la crèche accessible dans les meilleurs délais.

G. VAN GOIDSENHOVEN remercie la représentante des habitants pour ses propos qui rappelle à la mémoire collective que ce problème n'est toujours pas résolu.

Il est vrai, le quartier mérite mieux. Manifestement les conditions d'accessibilité à cette crèche sont et restent extrêmement compliquées, particulièrement en cette période où l'humidité et les conditions météorologiques, transforment l'accès en véritable marécage.

La vie des gens n'est pas simple dans le quartier et cette intervention lui paraît importante car elle répond à un besoin évident. Aussi, elle est de nature à restaurer la confiance et l'écoute entre les citoyens et les responsables politiques. Des promesses ont été faites pour Cureghem, certaines choses se sont réalisées mais la persistance de ce problème commence à devenir totalement inaudible et rend inaudible le propos que l'on peut tenir sur l'avenir de ce quartier.

Au nom de son groupe « MR », il souhaite que ce problème soit résolu de façon prioritaire. Si un nombre d'investissements tels que des travaux de voirie ou d'égouttage ne peut pas se faire dans l'immédiat, que des mesures soient néanmoins prises en urgence, pour faire en sorte que la praticabilité de l'accès puisse être rétabli au mieux.

G. BORDONARO félicite, au nom du groupe « PTB », les habitants d'interpeller à nouveau, de se mobiliser et de mettre la pression sur le Collège pour que les choses avancent. Lui aussi rappelle que le chemin menant à la crèche, mais aussi au terrain de football du « FEFA », est dans une situation atroce et inacceptable. C'est grâce aux habitants qu'il a découvert que ce chemin est dans un état déplorable. C'est parce que les habitants se sont mobilisés que la Commune a fait le nécessaire en mettant du goudron et en faisant en sorte que ce chemin puisse être dans un état raisonnable. Si les habitants ne s'étaient pas mobilisés, ce chemin serait encore dans un état épouvantable. On remarque que quand les habitants se mobilisent et mettent la pression sur les autorités, les choses bougent et deviennent faisables.

A ce jour, une partie du chemin menant à cette crèche reste en partie boueuse, pleine de trous. Tant les voitures que les piétons, que les poussettes et les PMR ont de réelles difficultés à atteindre la crèche, un endroit où on amène des petits enfants, des bébés. Il est incroyable qu'il existe des terrains aussi catastrophiques. C'est dangereux pour tout le monde.

Il soutient les demandes totalement légitimes des habitants, afin de faire en sorte que ce terrain soit praticable par tous. Il entend bien que la Commune souhaite apaiser des quartiers, rendre des lieux agréables mais la priorité est, notamment, de tout simplement entretenir les chemins qui mènent aux infrastructures communales afin que les personnes puissent y accéder sans qu'elles ne se cassent une jambe ou que les poussettes n'y soient bloquées.

G. VERSTRAETEN partage cette incompréhension car cela fait la deuxième ou troisième fois que les citoyens interpellent au sujet de quelque chose de basique, de normal. Il n'y aurait pas de pareilles interpellations citoyennes si la Commune entretenait l'espace public dans un état acceptable. Suite aux interpellations relatives au terrain du « FEFA », l'accès a été amélioré, mais le problème n'a été résolu qu'en partie. L'autre partie, toujours pas en ordre, provoque une nouvelle interpellation citoyenne pour solliciter une nouvelle fois l'intervention de la Commune. Le ridicule ne tue pas mais cela reste néanmoins ridicule que l'on doive, à chaque fois, revenir avec des demandes irraisonnées.

Il ne comprend pas que l'on n'ait pas résolu l'entièreté de ce problème en une seule intervention. Il demande au Collège de faire le nécessaire rapidement, sans trop de coûts ; il ne comprend pas que cela ne soit pas déjà fait.

Madame l'Echevine KAMMACHI rappelle que la crèche « Les Mugets » est une des priorités du Collège, plus spécialement de l'Echevin des « Crèches », monsieur WILMART et d'elle-même, en qualité d'Echevine de la « Rénovation Urbaine ». Lorsqu'il s'agit de contrats de quartier durable, l'une des priorités est de réaliser une infrastructure qui accueillera des jeunes enfants.

Il y a 4 ans, la crèche était en fin de construction mais a connu du vandalisme à l'intérieur, ce qui a nécessité des travaux complémentaires de réparation. C'est une des plus grandes crèches de la commune d'Anderlecht, elle peut accueillir 80 enfants.

Dans le cadre de ce contrat de quartier, tout le square autour de cette crèche devait être entièrement refait. Aujourd'hui, des travaux du « Foyer Anderlechtois » sont en cours le long du square Albert I, mais aussi derrière la crèche. Les chantiers attirent des camions qui endommagent la voirie. Le Collège a laissé la possibilité d'accessibilité à travers ce passage. A plusieurs reprises, le Collège a reçu des plaintes de parents et de membres du

personnel de la crèche disant que le chemin commençait à être boueux pour le passage en poussettes, en voiture, à vélo et à pieds.

Au mois de novembre, le Collège a décidé de faire un aménagement temporaire en mettant du sable le long du chemin et a suivi les travaux avec la « Régie des Quartiers », pour que l'accessibilité soit améliorée.

A partir du moment où se produit un problème dans une voirie ou de trottoir, l'administration doit y apporter une réponse apportée via ses échevins compétents. Par e-mail et par téléphone, les habitants seront également entendus et pas uniquement via une interpellation.

Il est évident que le Collège a envie de rénover les voiries endommagées mais cela nécessite des moyens et une coordination avec les différents chantiers aux alentours. Le Collège a créé un passage partant de la chaussée de Mons jusque l'entrée de la crèche. Il faut savoir que le trottoir longeant les maisons a été nettoyé et entretenu pour que ce passage puisse se faire pour les parents en poussettes. A partir de la disparition de la zone de stockage située près des appartements du « Foyer Anderlechtois », le Collège pourra prévoir des emplacements afin que les personnes venant en voiture puissent également déposer leurs enfants. Le Collège prend au sérieux toutes les demandes des citoyens par rapport à des rénovations et met tout en œuvre pour essayer d'y répondre le plus rapidement possible.

La représentante des habitants réplique qu'elle entend bien ce que l'échevine dit mais le problème est que le trottoir dont elle parle ne permet même pas le passage d'une poussette lorsque des voitures sont stationnées tout le long ; il n'y a pas de place sur le côté, il y a tout le temps des obstacles. Cela fait quatre ans que le Collège dit être présent et que ce passage provisoire a été fait il y a deux-trois mois. Trouve-t-il que les parents doivent mettre des bottes en caoutchouc et que la boue monte jusqu'à la moitié de leur cheville pour accéder à la crèche ?

Elle entend bien que des camions de chantier entrent et sortent du chantier de rénovation du square Albert I, mais ne préserverait-on pas d'abord les citoyens qui ont des responsabilités, qui doivent déposer ou reprendre leurs enfants ? Parfois, il s'agit de personnes âgées, de PMR. Ne faudrait-il pas d'abord préserver ces personnes et faire en sorte qu'elles soient bien. Il fallait planifier et prévoir la situation avant d'entamer ce chantier. Les poussettes endommagées occasionnent des frais à ces personnes. Les habitants attendent depuis quatre ans et sont toujours confrontés aux flaques de boues ; et le Collège se réjouit du résultat ?